



République Française

# CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville- Avenue de la République-CS 71407-83056 TOULON Cedex

**Caisse des Ecoles**  
Tél. 04 94 36 82 62  
mpsavoca@mairie-toulon.fr

## DELIBERATION N° 2024/05

**Objet de la Délibération :** Autorisation au représentant du pouvoir adjudicateur de signer avec la Société Bibliothèque pour l'Ecole (BPE) pour les deux lots les accords-cadres à bons de commande en vue de la fourniture de livres non scolaires destinés au Noël 2024 des élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de la Ville de Toulon en deux lots.

Lot n°1 : Fourniture de livres pour le Noël 2024 des élèves des écoles maternelles

Lot n°2 : Fourniture de livres pour le Noël 2024 des élèves des écoles élémentaires

### SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Les membres du Comité convoqués le 10 septembre 2024 se sont réunis le 24 septembre 2024

LISTE DES MEMBRES	PRESENTS	ABSENTS	EXCUSES
<b><u>ELUS</u></b> Mme MASSI, Présidente de la Caisse des Ecoles Mme MONDONE, Vice -Présidente de la Caisse des Ecoles Mr CAZAUX Patrice, Adjoint au Maire Délégué à la Vie Scolaire –Réussite éducative-Restoration scolaire	X  X		X
<b><u>SOCIETAIRES</u></b> Mme OUALI Sabrina M.BOUDIS Mounir M.MALOUSSE Alexandre	X  X	X	
<b><u>INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE</u></b> M.NOBLE, représenté par Mme SANDRES Mme DESMAREST, représentée par M. VIAL Mme VOGIN, représenté par Mme BENHAIM Mme LEBLANC, représentée par Mme M'HIR Mme BEKHIRA	X X X X		X
<b><u>REPRESENTANT DE LA PREFECTURE</u></b> Mme SADOUL	X		

Transmis au contrôle de Légalité le : 09 OCT. 2024  
Publié le : 09 OCT. 2024

Le marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 alinéa 1, R2123-4, R2123-5 et R2123-6 du code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Il donnera lieu à l'établissement pour chaque lot d'un accord cadre à bons de commande.

L'avis de mise en concurrence a été publié 30/05/2024 sur le site internet achatpublic.com.

La date limite de réception des offres était fixée au 05/07/2024 à 12 heures.

L'ouverture des plis a été effectuée le 05/07/2024 à 14 heures.

Les fournitures sont réglées en une seule fois, pour chaque commande considérée, à l'issue des opérations de vérifications visées au CCP.

Considérant que la publicité était adaptée à l'objet et aux caractéristiques des marchés et après examen des candidatures et de l'analyse de l'offre, les membres de la Commission des Marchés ont décidé de retenir les sociétés qui se sont vus attribuer les accords –cadres à bons de commande pour le Lot n°1 et le Lot n°2.

Le Comité de la Caisse des Ecoles réuni le 24 septembre 2024,

Où l'exposé de Mme Valérie MONDONE, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du Code de la Commande Publique,

Vu le décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du Code de la Commande Publique,

Vu l'avis de la Commission des Marchés réunie le 24 septembre 2024,

Considérant l'envoi d'avis de mise en concurrence en date du 30/05/2024,

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles réuni le 24 septembre 2024 :

- D'adopter l'exposé qui précède,
- D'autoriser Madame Valérie MONDONE, représentant du pouvoir adjudicateur, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, à signer les accords-cadres à bons de commande de fourniture de livres non scolaires destinés au Noël 2024 des élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de la Ville de Toulon avec la société Bibliothèque pour l'Ecole (BPE) pour le lot n°1 : fourniture de livres pour le Noël des élèves des écoles maternelles et pour le lot n°2 : fourniture de livres pour le Noël des élèves des écoles élémentaires ,et à signer tout acte relatif à ces marchés.
- De dire que les dépenses résultant de l'exécution des marchés seront imputées au chapitre 011, compte 6182 du budget de la Caisse des Ecoles,

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les membres présents du Comité de la Caisse des Ecoles.

**Valérie MONDONE**  
**Vice-Présidente de la Caisse**

Transmis au contrôle de Légalité le : 09 OCT. 2024

Publié le : 09 OCT. 2024

Caisse des Ecoles –Délibération 2024/05

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération de la Caisse des Ecoles N.2024/05 - Autorisation au représentant du pouvoir adjudicateur de signer avec la Société Bibliothèque pour l'Ecole (BPE) pour les deux lots les accords-cadres à bons de commande en vue de la fourniture de livres non scolaires destinés au Noël 2024 des élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de la Ville de Toulon en deux lots - séance du 24/09/2024

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/10/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/10/2024

---

**Numéro de l'acte :** 202405CAISECOLE ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 083-218301372-20240924-202405CAISECOLE-DE

---

**Date de décision :** 24/09/2024

**Acte transmis par :** Pauline BONALDI ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics